

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire d'INFRI 18 juin 2024 à 17:30 h.

Adresse du jour : Centre scolaire de Villars-Vert, Route de Villars-Vert 46, 1752 Villars-sur-Glâne

La liste de présences est annexée au présent procès-verbal.

1. Accueil et informations de la présidente

La présidente d'INFRI, Mme Ursula Schneider Schüttel,

La présidente ouvre l'assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue à l'intervenante du jour, Mme Adrienne Berger SPS, ainsi qu'aux invité-e-s : M. Stéphane Noël, chef de service du SESAM, Mme Pauline Mollard, adjointe du chef de service du SESAM, M. Christophe Dind, adjoint de direction de l'ARPIH, M. Jean-Marc Fonjallaz et M. Christophe Monney président et directeur de l'OrTra, Mme Yvonne Stempfel et Mme Ursula Baeriswyl Insieme, M. Stéphane Antille RFSM Service social, M. Frédéric Fournier Palliative Fribourg / Ligues de santé ainsi qu'à l'ensemble des participant·e·s.

Par ailleurs, elle souhaite la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres du comité Mesdames Emmanuelle Barboni, Laurence Brand et Monsieur Emmanuel Batoz et aux autres membres du comité d'INFRI.

Elle remercie chaleureusement Joëlle Bossens, qui a assuré avec grand succès la présidence de la commission enseignement spécialisé depuis 2017 et qui passe maintenant la main à M. Emmanuel Batoz. Merci pour tout ce que tu as réalisé pour la commission, tu as toujours été très appréciée par tes collègues et par les services de l'État. Nous te souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Le secrétaire général Olivier Spang est le secrétaire du jour. Avec Jacqueline Hayoz, ils fonctionnent en tant que scrutateurs. Sont présents les membres équivalant à 66 votes sur 81. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

La présidente remercie chaleureusement au Centre scolaire de Villars-Vert pour l'accueil ainsi que pour l'apéritif d'après-séance.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2023

Le procès-verbal de l'année 2023 n'amène pas de remarque.

→ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements pour sa rédaction au secrétariat général.**

3. Rapport annuel 2023

Le secrétaire général présente les éléments principaux de ce rapport et de l'année 2023. Plusieurs grands dossiers concernant les institutions ont émaillé l'année 2023 et se poursuivent en 2024 :

- Mandats Cybersécurité et Médecine du travail
- Mandat Equipe de soutien – Déficience intellectuelle RFSM – INFRI
- Certification Palliative-handicap
- Archivage des dossiers
- GT : accompagnement à domicile, statut des cadres, emploi accompagné

Il évoque également les préoccupations actuelles des institutions :

- Exigences légales (LPD, sécurité, archivage, etc.) —> besoin de disposer d'une organisation d'entreprise efficiente
- Conditions-cadre des institutions —> planification des projets et prestations transparente et en partenariat
- Diversité des prestations CDPH —> être capable de se diversifier dans de bonnes conditions
- Pénurie de personnel —> quelle réaction ?
- Précarité budgétaire du canton —> budget dicte les besoins / obstacle à résoudre ces préoccupations
- Des choix politiques sont nécessaires

Le rapport annuel 2023 est mis au vote :

→ Le rapport annuel 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes et bilan 2023, rapport de l'organe de révision

Bilan

Le bilan est gonflé artificiellement par les montants consacrés aux mandats du canton qui ont été versés en une fois (+ CHF 150'000) —> la situation va se régulariser en 2024.

Le résultat positif de l'année vient également augmenter la valeur du bilan.

Les transitoires sont un peu plus élevés que l'an passé. Ils concernent la FOPIS et Chaperon Rouge (actif), Pôle confiance et le paiement d'heures (passif) —> ils ont tous été réglés en janvier.

Compte de fonctionnement

Le Financement des mandats Cybersécurité et Médecine du travail ainsi que le mandat Equipe de soutien – Déficience intellectuelle RFSM–INFRI par la Loterie Romande font l'objet de rubriques nouvelles.

Les prestations du Chaperon Rouge et Pôle confiance ont été très sollicitées également cette année.

Cotisations : hausse CHF 5'000.

Produits liés au mandat : heures facturées dans le cadre des divers mandats.

Charges salaires : y.c. heures en lien avec la facturation dans les mandats.

Le résultat de l'année se solde par un excédent de produits de CHF 23'158.

La commission des finances INFRI et le comité ont étudié les comptes et le bilan et en recommandent l'adoption à l'assemblée.

Lecture du rapport par l'organe de révision Multifiduciaire SA, M. David Fleury qui recommande l'approbation des comptes.

→ Les comptes et le bilan 2023 sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2025

Les cotisations sont calculées avec une hausse réaliste.

Adaptation des taux d'activité du secrétariat à 90 et 50%

Les autres postes ont été adaptés pour le maintien de l'équilibre.

Dissolution prévue d'une provision de CHF 20'000 pour le maintien des prestations aux institutions à CHF 30'000.

Gratification 25 ans prévue correspond à l'excédent de charges prévu au budget, parce qu'il s'agit d'une dépense extraordinaire.

Il en résulte un excédent de charges de CHF 13'000.

La commission des finances a étudié le budget et en recommande l'adoption à l'assemblée.

→ Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

6. Élection statutaire pour la période 2024-2025

Membre du comité / Support juridique :

Laurence Brand, présidente Fondation HorizonSud en remplacement de Myriam Scherly-Cretton.

Président·e des commissions permanentes :

- **Emmanuel Batoz**, directeur Flos Carmeli en tant que président de la commission de l'Enseignement spécialisé CPES et en remplacement de Joëlle Bossens
- **Emmanuelle Barboni** directrice Le Radeau en tant que présidente de la commission addiction et en remplacement de Nicolas Cloux.

Élection des membres du comité INFRI

→ Le nouveau membre et les président·e-s des commissions permanentes sont élus à l'unanimité par acclamation.

Organe de révision

Après 6 ans, nous changeons d'organe de révision conformément aux statuts. La proposition est faite d'élire l'organe de révision Fiducum SA, Marly.

→ La fiduciaire Fiducum SA est élue à l'unanimité.

Un grand merci à David Fleury de Multifiduciaire pour la très bonne collaboration, ses services et ses conseils ont été très appréciés.

7. Divers

Le rapport de l'année 2023 de Claude Chassot de l'ECASn'est pas lu en séance, car il a été envoyé avec l'invitation.

8. Invitée Mme Adrienne Berger

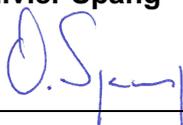
La présentation de Mme Berger, nouvelle déléguée aux questions du handicap au SPS, est jointe au présent procès-verbal.

La présidente remercie très sincèrement le comité, les président-e-s et les directrices et directeurs des institutions, ainsi que tous leurs collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au service des personnes en situation de handicap ou en difficultés.

La présidente remercie tout le monde d'être venu ce soir et clos l'assemblée générale.

Pour terminer, un moment d'échange entre les membres est agrémenté par un apéritif préparé par le restaurant La Passerelle du Centre scolaire de Villars-Vert.

Le secrétaire général
Olivier Spang



La Présidente
Ursula Schneider Schüttel